

ASSOCIATION	MEMBRE ELU	FONCTION
Autisme 76 - Rolleville	Romuald LABIT	Membre
Maison d'enfants LA HOUSSAYE - Barneville sur Seine	José MAURICE	Membre
ARMEE DU SALUT - Radepont	Onesphore MUHIRE	Membre
Ligue Havraise pour l'Aide aux Handicapés -Le Havre	Patrick GROS	Membre
A.M.E.R - Mont Cauvaire	Françoise TAUPIN	Membre
A.D.E.O - Le Havre	Catherine OSMONT	Membre
U.R.A.P.E.I - Rouen	Monique ROUGÉ	Membre
A.H.A.P.S. -Le Havre	Bernard ANDRIEU	Membre
APEI DE LA REGION DIEPPOISE - Dieppe	François LECOSSAIS	Membre
Association ACCUEIL SAINT AUBIN - Saint Aubin lès Elbeuf	Denis CARPENTIER	Membre

• Vie associative

• Commission EHPAD/Personnes Agées de l'URIOPSS Haute-Normandie

Prochaine commission : vendredi 11 décembre 2009 à 9h30 – Castel Saint Jacques (St Jacques sur Darnétal)

• Commission Handicap de l'URIOPSS Haute-Normandie

Prochaine commission : jeudi 3 décembre 2009 à 14h30 à l'Association TEAM (Rouen)

• Commission Insertion de l'URIOPSS Haute-Normandie

Prochaine commission : mardi 8 décembre 2009 à 9h30 à la Maison de Quartier Saint Clément (Rouen)

• Commission Aide à Domicile de l'URIOPSS Haute-Normandie

Prochaine commission : vendredi 12 mars 2010 à 9h30 à l'OPAER (Elbeuf)

• Commission Enfance-Famille de l'URIOPSS Haute-Normandie

Prochaine commission : vendredi 5 février 2010 à 14h30 à la Maison d'Enfants Saint Vincent (Thibouville)

Les comptes rendus des commissions disponibles sur notre site Internet : www.uriopss-hautenormandie.asso.fr.

• Nos partenaires en Haute-Normandie :

• ADEQUATION Consulting – Conseil et formation	• Crédit Mutuel
• Caisse d'Epargne	• SMACL – Société d'Assurances
• Crédit Coopératif	• AG2R - Caisse de Retraite
• Cabinet Mazars, Duparc et Associés Cabinet expertise comptable – Mont Saint Aignan	• Cabinet Basse-Seine Expertise Comptable Cabinet expertise comptable - Rouen
• Fidal Société d'avocats	• CRAM DE NORMANDIE

• Rencontre régionale

Rendez-vous Mercredi 16 décembre à partir de 9h00 / Théâtre La Traverse à Cléon

Trois réseaux associatifs, le COORACE regroupant des acteurs de l'insertion par l'économie, l'URIOPSS pour le secteur sanitaire et social et le CRAJEP pour le réseau des associations de jeunesse et d'éducation populaire, en appui sur le centre de ressources des territoires de la Région Haute Normandie vous donnent Rendez-vous sur le thème:

Associations et Développement des Territoires.

Les associations, fortes de la confiance des citoyens multiplient les initiatives, mobilisent les énergies créatrices, développent les rapports de solidarité... Elles sont des Indicateurs de bien-être des territoires.

Les territoires de proximité sont les espaces où se conjuguent les énergies. Ils sont chaque jour davantage des repères essentiels pour les acteurs sociaux et les citoyens. C'est sur les territoires que se créent les richesses, que se nouent des partenariats, que les acteurs rencontrent leurs publics. Ces territoires sont multiples, les périmètres pas toujours bien définis...

Qu'apportent les associations aux territoires? Comment les associations peuvent s'ouvrir aux territoires et aux autres acteurs? Quelle place pour les associations dans la gouvernance territoriale? Comment les pouvoirs publics peuvent travailler avec les associations?...

A la veille de nouvelles évolutions structurelles (réformes des collectivités, mise en œuvre de la RGPP...), avec en ligne de mire les échéances électorales de Mars 2010..., nous vous invitons à venir réfléchir, témoigner, débattre et proposer.

Pour en savoir plus : <http://blog.associations276.fr>

Contacts : Philippe THILLAY (06 80 11 90 89) ; Thibault LEDEUX (06 26 29 50 40)



Les pages régionales Haute-Normandie du Trait d'Union

Intervention de Dominique BALMARY, lors de notre Assemblée Générale du 5 novembre 2009

• Les perspectives de l'UNIOPSS et de son réseau

« Monsieur le Président, Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs, chers amis, permettez moi, tout d'abord, de vous remercier de m'avoir fait l'amitié de m'inviter à votre AGE, et je suis toujours heureux de ce type de contact avec les racines mêmes de notre mouvement. Et j'ai gardé un excellent souvenir de votre 6ème anniversaire, le 30 septembre de l'année dernière.

Votre Président m'a demandé de vous parler des perspectives de l'Uniopss et de son réseau, ce que je vais essayer de faire, même si c'est un exercice qui n'est pas tout simple pour la raison que tant de choses bougent autour de nous et dans notre propre mouvement, que le marc de café n'est pas actuellement aussi lisible qu'on pourrait le souhaiter.

Je vais tout de même m'y efforcer puisqu'il paraît que l'une des tâches d'un président c'est de jouer les Mme Soleil et prévoir l'avenir et aussi le présent, l'expérience montrant que bien souvent, le présent n'est pas plus clair que le lendemain.

I – Je vais donc commencer par le présent pour tenter de nous situer dans un monde qui est en plein changement. Le paysage est, évidemment, assez **chahuté**.

1 – Chahuté d'abord par les « **crises** ». C'est d'abord celle que nous subissons depuis la fin de l'année dernière et l'affaire des « sub-primes ». Chacun en connaît les enchaînements financiers, puis économiques, puis sociaux et humains, je n'insiste pas. Ce que nous voyons nettement, devant cet orage violent, c'est la montée de la demande sociale, avec le chômage, l'exclusion, l'endettement, l'insécurité, ... et aussi la difficulté croissante que nous, organisations du lien social, nous avons à répondre, d'autant que certaines associations, notamment dans le secteur des services à domicile (mais pas seulement) souffrent particulièrement.

D'autant que cette crise vient s'ajouter, pour l'aviver, à la crise de ce qu'on a appelé **l'Etat-providence** ou, si l'on préfère, la **crise du pacte social** qui s'était mis en place depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, c'est à dire une croissance économique solide, appuyée sur une subordination étroite du salarié à l'employeur, mais compensée par un développement de l'emploi et une protection sociale particulièrement efficaces. Ce pacte, fondé sur l'emploi, et qui sert de base au financement de la protection sociale, est dorénavant **remis en cause par la raréfaction même de l'emploi depuis 30 ans**. **Tous nos systèmes s'en trouvent ébranlés**, alors que le vieillissement de la population, le développement de la dépendance, de la précarité, les changements de structure de la famille ... et aussi les progrès heureux de la médecine, exigent de mobiliser toujours davantage de ressources.

De façon concomitante, vient se superposer à cet ensemble une **crise de la démocratie**, qui se manifeste par une moindre efficacité de l'Etat, une moindre crédibilité de ses actions, le développement de zones de non-droit, la montée de l'individualisme, l'affaiblissement de l'idée d'intérêt général et, partant, du lien social.

Non pas que le pays manque d'atouts pour surmonter ces crises, une natalité puissante, une économie parmi les premières mondiales, des amortisseurs sociaux résistants, un réseau de corps intermédiaires ramifié assurant le maintien du lien social, etc.

Mais la situation que je viens de décrire très sommairement appelle, naturellement, une forte réaction de l'autorité politique, pour réformer et pour rassurer à la fois, montrer qu'on ne reste pas les bras croisés en attendant que « ça passe ». D'où la **floraison de réformes**, pour ne pas dire plus, dont nous sommes gratifiés depuis déjà quelques années et dont le mouvement s'accélère depuis deux ans : RSA, Ordonnance de 1945, Loi HPST, tarification, 5^{ème} risque, petite enfance, etc.

L'UNIOPSS est évidemment d'accord sur la nécessité de la réforme ; nous n'en avons pas peur. Mais il est vrai que la multiplicité des textes et l'ambiguïté parfois de leur inspiration posent problème.

2 - Que nous disent ces **multiples réformes au regard de nos convictions et de nos valeurs** ? On va y trouver des ombres et des lumières, et aussi une zone « grise », comme on pouvait s'y attendre.

- **Au chapitre des lumières**, on trouve le souci des plus fragiles, avec plusieurs des mesures conjoncturelles prises au titre du plan de relance (augmentation des contrats aidés, aides aux familles modestes, développement des programmes d'hébergement ...). De même, et en dépit de lacunes importantes, la création du RSA nous a paru, dans son principe, une innovation intéressante pour la situation des travailleurs pauvres. Toujours au chapitre des lumières, les principes qui fondent le projet de loi HPST nous conviennent bien, en particulier l'amélioration de l'offre de soins et le continuum que la loi cherche à instaurer entre le secteur sanitaire et le secteur médico-social qui rejoint bien un principe qui nous est cher, celui de la transversalité.

- **Le chapitre des ombres** est assez rempli. Je ne fais, faute de temps, qu'évoquer les principales d'entre elles. La première est celle du changement d'équilibre qui est en train de se faire dans le rapport **des droits et devoirs**, ou encore les places qui sont faites à la responsabilité individuelle et à la responsabilité collective. On l'a vu l'an dernier avec le débat et les textes relatifs à l'offre acceptable d'emploi, c'est à dire les contraintes renforcées qui pèsent juridiquement sur les chômeurs. On l'a revu, en matière de maladie, avec l'institution du forfait hospitalier et celle des franchises qui substituent à la solidarité une responsabilisation individuelle. Il y a un risque de le revoir avec le RSA, tout entier tourné vers l'insertion professionnelle, selon la pratique qui prévaudra, notamment à l'égard des plus pauvres qui sont aux lisières de l'emploi ou qui en sont très éloignés, et qu'on ne peut, évidemment, pas abandonner. Non pas, que le

chômeur, le malade, l'exclu ne doit être regardé comme un simple sujet de droits, un citoyen passif. Leur demander d'exercer leurs droits de manière responsable et consciente des équilibres collectifs est chose normale et nécessaire. La difficulté aujourd'hui, à mon sens, c'est que cette question, qui touche à l'extension du champ même de la solidarité et à ses mécanismes, n'est pas clairement posée et débattue. C'est elle, avec les conséquences financières qui lui sont liées, bloque semble-t-il l'avancée de la réforme dite du « 5^{ème} risque ».

Enfin, dans le domaine des ombres, et ceci commence à être bien connu du monde associatif, nous trouvons la **question de la « commande publique »**, qui, en aval des textes européens sur les SSIG, commence à prendre dans notre droit et dans les pratiques administratives une importance inquiétante. On le voit, en particulier, dans la loi HPST, puisque celle-ci prévoit que les relations entre l'ARS et les opérateurs privés donnent lieu systématiquement à des appels à projet et à des conventions pluriannuelles d'objectifs. L'UNIOPSS est tout à fait hostile au caractère dogmatique de ces dispositions. Pourquoi ?

Nous ne récusons pas les règles du marché ni le marché lui-même. Ce serait absurde et même dangereux. Mais, il faut bien voir que le **caractère systématique de ces procédures inverse le sens traditionnel de l'action sociale**. C'est bien souvent à partir de l'initiative privée que sont nés les établissements et services sociaux qui couvrent notre territoire. C'est de cette manière que sont apparues bien des innovations répondant à des besoins nouveaux, repérés sur le terrain par des acteurs de terrain, qui y ont apporté des solutions adaptées au terrain : CHRS, entreprises d'insertion, ESAT, SSIAD, ... la liste est longue. Elle montre que la solidarité commence au voisinage et s'appuie sur la citoyenneté.

La puissance publique est évidemment indispensable pour organiser la planification commune, pour suppléer à la carence éventuelle de l'initiative privée, lorsque des coordinations sont nécessaires ... Mais il faut absolument prendre garde à ce que ces interventions n'en viennent, par leur excès de présence, à stériliser l'innovation et standardiser les réponses.

Allons un peu plus loin. Une référence trop univoque au marché risque de conduire à considérer **l'action sociale de solidarité** comme un **produit marchand**, comme un objet d'échange économique obéissant d'abord à un impératif de rentabilité et secondairement aux besoins de la personne. Au surplus, il s'ensuivrait que la position des opérateurs deviendrait une position de producteur, de simple sous-traitant et non plus de partenaire adulte de la puissance publique. Vous imaginez bien qu'une telle évolution nous paraît grosse de menaces, que nous efforçons par tous les moyens de la conjurer et j'ajoute que nous avons besoin de votre relais sur le terrain, comme des exemples concrets que vous pourriez nous faire remonter pour nourrir nos argumentaires et notre projet de Manifeste pour le Congrès de janvier 2010.

3 – Restent des zones grises, c'est à dire des politiques ou des problèmes dont on ne voit pas encore bien vers quoi ils vont évoluer et sur lesquels nous devons rester vigilants : RGPP avec, notamment, ses conséquences sur l'organisation régionale de l'Etat, remodelage du réseau des collectivités territoriales et de leurs compétences, financement de la protection et de l'action sociale, poursuite de la réforme des retraites, réforme prochaine du droit pénal des mineurs, politique de la famille avec l'installation récente du Haut Conseil de la Famille, ...

La période est chargée, chacun le mesure de sa place, avec cette difficulté particulière que le pays, et nous mêmes bien sûr, avons à faire face à de lourds problèmes immédiats, qui mobilisent moyens, temps et énergie, dans le même temps que nous avons à participer à la conception et à la mise en place de réformes structurelles, lesquelles ne manquent d'affecter le réseau de nos associations.

Ceci m'amène à vous parler maintenant de la situation de notre mouvement dans ce paysage quelque peu mouvementé.

II – Le mouvement

Quand je considère notre mouvement et son évolution récente, comme pour toute organisation, j'aperçois des **forces et des faiblesses** et, comme dans toute organisation, ce sont ces forces et ces faiblesses, avec la prise en compte de l'environnement, qui vont déterminer la stratégie.

1 – Votre URIOPSS a 61 ans, l'UNIOPSS en a 62 ; ce n'est plus la prime jeunesse, mais la force de l'âge, mêlant vigueur et expérience. 23 URIOPSS, 120 adhérents nationaux, 75 % environ du domaine associatif de la solidarité. Le poids de notre mouvement, le champ qu'il couvre, le sérieux traditionnel de ses travaux et de ses positions font qu'il est indubitablement reconnu et, sinon écouté, du moins entendu. Nous participons à de multiples conseils, comités et commissions auprès des pouvoirs publics où nous pouvons faire entendre notre voix. Récemment encore l'UNIOPSS a été choisie, seule parmi les associations de solidarité non spécialisées dans les questions familiales, pour participer aux travaux du nouveau Haut Conseil de la Famille que j'évoquais il y a un instant.

La capacité d'attraction de notre mouvement reste intacte. Nous continuons de voir arriver vers nous de nouveaux adhérents au plan national, et je pense qu'il en est de même au plan régional. Autre exemple, le Conseil d'Administration de l'UNIOPSS dont une partie a été renouvelée le 1er juillet dernier et, en particulier 4 postes d'adhérents nationaux sur 14, a fait l'objet de 11 candidatures, ce qui montre que l'action de l'UNIOPSS et sa position sur l'échiquier social ont du prix aux yeux de ceux que nous tentons de réunir.

De même, je remarque que notre ancrage sur le terrain est bien assuré avec les 25.000 établissements et services gérés par nos adhérents. Ce qui signifie que nous avons la capacité d'être irrigués en permanence par la réalité, d'être préservés des tentations de la technocratie sociale et de faire vivre la solidarité là, où elle doit nécessairement commencer, c'est à dire dans la proximité.

Enfin, **je constate que nos valeurs** (primauté de la personne, notamment des plus fragiles, non lucrativité, transversalité de l'action sociale) demeurent d'une **formidable actualité** dans une société qui est menacée par la marchandisation tous azimuts, la financiarisation de tous les échanges et, par voie de conséquence, l'exclusion des plus faibles. La crise que nous vivons depuis un peu plus d'un an maintenant est aussi une crise éthique ; et je crois qu'elle nous offre cette chance de pouvoir actualiser et diffuser les valeurs dont nous sommes porteurs, dont nous sentons bien qu'elles sont plus ou moins clairement réclamées par une société effrayée et qui ne sait plus très bien se situer.



3 – J'en viens maintenant à **nos fragilités**. J'en évoquerai **quatre**, qui ne nous sont pas d'ailleurs spécifiques, en particulier la première. La première difficulté à laquelle nous avons à faire face est celle de ce que j'appelle « **le tropisme gestionnaire** ». Les difficultés logistiques dans lesquelles nous pouvons, les uns ou les autres, nous trouver, la masse toujours croissante des normes et contraintes administratives dont nous sommes gratifiés, le changement dans les modes de financement, le poids des contrôles, la technicité croissante qui caractérise nos métiers d'administrateurs, de directeurs, d'intervenants, le professionnalisme auquel nous sommes conviés, tout ceci envahit notre horizon quotidien. Je pense, néanmoins, tant ces responsabilités sont prenantes, que nous devons prendre garde à ne pas « être réduits à l'état gestionnaire », c'est à dire à ne pas laisser la flamme militante manquer d'oxygène, car c'est d'abord de celle-ci que nous tirons notre légitimité dans cette société.

Mais il faut dire aussi que nous sommes de plus en plus confrontés à un **mouvement de restructuration du monde associatif**, soit parce que les affaires devenant de plus en plus complexes (par exemple les procédures de marchés publics) et la taille de l'association ne permettant plus de faire face, il faut rechercher des alliances, des coopérations, voire davantage, soit parce que la puissance publique, qui ne veut plus avoir devant elle des milliers de partenaires, nous oblige à des rapprochements. Cette situation se répand et elle nous préoccupe bien légitimement ; il est clair que le mouvement associatif ne pourra plus demeurer aussi éclaté qu'il l'a été et l'est encore. Il nous faut **accompagner cette évolution** inéluctable, mais aussi veiller au respect de trois conditions que l'UNIOPSS a mis en avant : primo, aucun rapprochement ne devrait être imposé ; secundo, si rapprochement il y a, il doit être accompagné ; tertio, il faut maintenir les petites structures de proximité et celles qui sont innovantes.

La troisième source de fragilité est celle des **moyens financiers**. Certes, l'Etat jusqu'ici a globalement maintenu son effort. Les crédits d'action sociale en provenance de l'Etat et de l'assurance-maladie (27 milliards \$ en 2009) ont encore augmenté de 6% en 2009, avec +8% pour les personnes âgées et +5% pour les personnes handicapées. Mais on se doute bien que cet effort aura du mal à se maintenir à ce rythme et comme nous le verrons sûrement au moment de la sortie de crise. Quant aux Conseils généraux, on voit que leurs dépenses sociales dépassent bien souvent 50% de leurs budgets et que cet engagement, à ressources inchangées, ne tardera probablement pas à plafonner ; tout ceci en face d'une demande sociale qui augmente de façon continue du fait du vieillissement de la population, des progrès de la médecine, de la précarisation croissante. Cette demande sociale en développement avec l'essoufflement des financeurs crée un effet de ciseau auquel il nous faut nécessairement réfléchir si nous voulons maintenir le volume et la qualité de nos actions. Ce phénomène atteint déjà l'UNIOPSS, raison pour laquelle nous avons demandé un effort supplémentaire de cotisations à nos adhérents et aussi raison pour laquelle nous préparons une nouvelle ligne stratégique consistant à rechercher des partenariats avec le milieu de l'entreprise autour du thème dit de la RSE, c'est à dire la responsabilité sociale des entreprises.

Dernière fragilité qui nous atteint comme l'ensemble du mouvement associatif, c'est la **montée de tendances centrifuges** qui éloigneraient les uns des autres ceux qui, par nature, par intérêt, par choix de valeurs, ont à maintenir leurs liens et, même à les renforcer dans une période aussi mouvementée que celle que nous vivons. Il est assez naturel que devant les préoccupations de gestion de plus en plus lourdes que j'ai évoquées, devant les réformes qui atteignent les uns après les autres tous nos secteurs, chacun ait envie de voir midi à sa porte et soit moins enclin à la mise en commun, à la coordination, voire même à la solidarité. Chacun, face aux nouveaux risques et au nouveau paysage peut penser détenir la meilleure solution et être seul responsable de son avenir. Réflexe bien humain, mais dont nous devons nous garder, car c'est précisément dans ce genre de situations mouvantes que nous avons tout intérêt à présenter un visage uni aux décideurs et financeurs, à mettre en commun nos analyses, nos bonnes pratiques et nos solutions, à coordonner nos actions et à mutualiser nos moyens. C'est le sens, notamment, de l'institution des Conférences régionales des adhérents nationaux. C'est le sens dans lequel travaillent les instances de l'UNIOPSS et qui devrait s'accroître dans les mois qui viennent, tant pour améliorer la qualité des relations entre UNIOPSS et URIOPSS que pour travailler de façon mieux coordonnée entre l'UNIOPSS et ses adhérents nationaux à tous les niveaux.

En terminant, je voudrais vous dire que ces questions, rapidement évoquées, seront au cœur de notre **Congrès de janvier 2010 à Lyon**. La question centrale que nous traiterons est celle de la place de l'association de solidarité dans une société qui semble faire une plus large part à la fois au marché et à l'Etat. Comment y maintenir son rôle, qui n'est pas seulement celui d'un prestataire de cohésion sociale, mais qui est aussi un corps intermédiaire nécessaire au fonctionnement harmonieux de la démocratie. Nous avons interrogé, comme tous nos adhérents, sur la manière dont vous percevez ce débat, ceci afin de préparer ensemble les orientations de notre Congrès. »

Nouvelle composition du Conseil d'Administration de l'URIOPSS Haute-Normandie

Suite aux assemblées extraordinaire et ordinaire du 5 novembre dernier, le Conseil d'Administration de votre Union a été renouvelé. Vous en trouverez ci-dessous, la nouvelle composition :

ASSOCIATION	MEMBRE ELU	FONCTION
Personne qualifiée	Emile GROULT	Président
Personne qualifiée	Jean-Jacques LE LOUPP	Vice-Président
Association RICHARD BARET - Breteuil sur Iton	Bernard STOQUE	Vice-Président
Fondation d'Auteuil - Rouen	Jean-Pierre SAUVAGEOT	Vice-Président
A.D.E.P.H.A - Imbleville	Fabrice BARTHELEMY	Trésorier
Association de Sauvegarde et d'Accueil - Rouen	Didier LASNE	Secrétaire
ARCAUX - Bois-Himont	Philippe BODARD	Membre
Association d'Action Educative - Rouen	Didier HAMEL	Membre